



GROUPEMENT COMPÉTENCE OPÉRATIONNELLE
 CRÉÉE PAR : GT INC
 VALIDÉE PAR : GMOO
 CRÉÉE LE : 28/09/2021
 RÉVISION : 01
 RÉVISÉE LE : 12/03/2022

Mode Opérateur MO INC 217

Balise Lumineuse de Signalisation (BLS)

Définition - Description :

Les balises lumineuses de signalisation sont des dispositifs lumineux permettant :

- d'augmenter le niveau de sécurité des intervenants sur intervention lors d'un engagement en milieu vicié/enfumé
- de matérialiser un zonage opérationnel
- de baliser des zones de travail (PRV, aire de nettoyage, sectorisation fonctionnelle...)
- de matérialiser des zones de danger

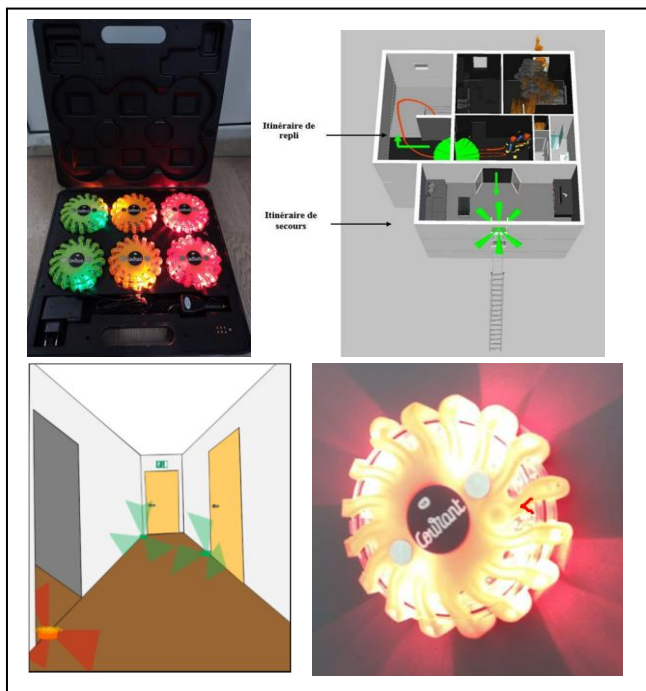
Les balises lumineuses sont conditionnées dans des malles. Ces malles équipent chacune des VL Chef de Groupe et la VL Chef de Colonne.

La mallette chef de groupe est composée de :

- 2 balises vertes,
- 2 balises oranges,
- 2 balises rouges,
- 1 chargeur secteur et allume-cigare,
- 6 cordelettes présentes ou non dans la mallette.

La mallette chef de colonne est composée de :

- 6 balises oranges,
- 1 chargeur secteur et allume-cigare,
- 6 cordelettes présentes ou non dans la mallette.



Elles sont étanches et flottent. Antichoc. Résistantes à l'écrasement. Equipées d'aimant magnétique. Non-Atex. Autonomie de 5h à 60h selon le mode d'utilisation. Temps de charge : Entre 2h et 6h pour 1 à 3 balises ; Entre 12h et 14h pour 4 à 6 balises.

Indications :

Utiliser en respectant l'identification des couleurs

Mode d'utilisation	Balise verte	Balise Orange	Balise Rouge
Chemin lumineux	Binôme d'exploration	Chef d'agrès, Chef de groupe, Chef de colonne, CT Spécialité	Binôme d'exploration
En zone d'exclusion (Binôme engagé en milieu vicié)	Itinéraire de repli Itinéraire de secours Balise visible depuis l'intérieur des volumes	Aire de nettoyage du Binôme engagé	Trou, Obstacle Risque RT(HT, Gaz...), Risque de chute de matériaux, d'effondrement
Zonage opérationnel	PRI / PRV	Limite Zone contrôlée / Zone de soutien Aire de nettoyage et de décontamination des EPI Utilisation secours routier Sur les cônes de balisage Sectorisation	Matérialisation du Point d'accès à la zone d'exclusion Signal d'engagement minimum de personnel Tableau gestion reconnaissances

Toute autre utilisation doit être validée par le commandant des opérations de secours ou le chef de secteur.

Contre-Indications :

- Ne pas placer sur un élément mobile (Véhicule, chariot, trappe, porte mobile...),
- Ne pas utiliser :
 - En contexte violence urbaine,
 - En contexte Urgence Attentat NOVI ALPHA,
 - En atmosphère explosive (ATEX).

Entretien- Maintenance :

- Contrôler régulièrement le bon fonctionnement des balises,
- Nettoyer avec une éponge humide, rincer, sécher.

Techniques d'utilisation :

- La doctrine nationale d'emploi est prévue au GTO EMV, (Guide de technique opérationnelle engagement milieu vicié),
- Lors d'intervention pour incendie de structure avec binômes de reconnaissance, le chef de groupe met à disposition du contrôleur les balises,
- Chaque binôme de reconnaissance se munit d'une balise verte et d'une balise rouge. Les binômes transportent les balises sur leurs ARI au moyen des cordelettes,
- Chaque mise en place de balise lumineuse est signalée aux personnels,
- Les balises doivent être allumées avant l'engagement en même temps que l'activation des balises sonores de localisation,
- Afin de renforcer leur visibilité en milieu enfumé les balises sont posées à plat sur le sol ou pendantes avec la cordelette en option, visibles depuis l'intérieur des volumes explorés,
- Le mode de fonctionnement privilégié est le mode rotatif position 1 qui est celui qui permet la meilleure autonomie de batterie,
- Néanmoins, en fonction de l'analyse de la situation et de la configuration de la zone d'intervention, le COS a toute latitude pour ordonner l'utilisation d'un autre mode de fonctionnement.

